

FICHE D'INSCRIPTION

(Merci d'écrire LISIBLEMENT)

1/ LES RENSEIGNEMENTS CIVILS

NOM Prénom

NOM de NAISSANCE

PAYS de NAISSANCE

VILLE de NAISSANCE DÉPARTEMENT DE NAISSANCE

Né(e) le Catégorie : Mineur Adulte Sénior

NOM et prénom du père (pour les mineurs)

NOM et prénom de la mère (pour les mineurs)

Adresse postale :

.....
.....

Code postal Ville

Numéros de téléphone :

 

Adresse e-mail @

2/ LES SÉANCES

Cochez les séances que vous souhaitez pratiquer.

Séances en Présentiel : 180€ l'année sportive (hors Licence Fédérale)			
Qi Gong Thérapeutique	Qi Gong Thérapeutique	Tai Chi	Qi Gong Thérapeutique
Mardi Vézénobres 15h - 16h	Mercredi Alès 15h15 - 16h15	Mercredi Alès 19h - 20h*	Jeudi Alès 19h - 20h*

*La tenue de Tai Chi (noire ou bleue marine) est obligatoire pour les 2 séances en soirée (Mercredi et Jeudi de 19h à 20h). Vous pouvez vous la procurer sur le site www.taichi-tao.com.

3°/ LES DOCUMENTS

En plus de cette fiche, vous devez remettre :

- Un chèque (à l'ordre de « Créer son Bien-Etre ») d'une valeur de 30€ (trente euros) correspondant à la Licence Fédérale et frais administratifs obligatoires
- Un chèque* (à l'ordre de « Créer son Bien-Etre ») d'une valeur de 180€ (cent quatre-vingt euros) correspondant au Frais d'adhésion comme membre adhérent pour la saison 2023/2024 (Ne sont membre que les personnes à jour de leur cotisation)
- Un questionnaire de santé (si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, un certificat médical de non contre-indication à nos pratiques sportives sera à fournir (téléchargeables sur le site))

SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE EN AFFECTION DE LONGUE DURÉE (reconnue et validée par la Sécurité Sociale) :

- Un questionnaire de santé (si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, un certificat médical de non contre-indication à nos pratiques sportives sera à fournir (téléchargeables sur le site))
- Une ordonnance spécifique « Formulaire spécifique de prescription à la disposition des médecins traitants » (téléchargeable sur le site), pour les activités prescrites sur ordonnance
- Un chèque (à l'ordre de « Créer son Bien-Etre ») d'une valeur de 210€ (deux cent dix euros) correspondant au Frais d'adhésion comme membre adhérent pour la saison 2023/2024 (Ne sont membre que les personnes à jour de leur cotisation), Licence Fédérale et frais administratifs.
Une facture vous sera éditée pour votre Complémentaire Santé.

Pour rappel, les adhérents ayant commencé en milieu de saison, les cours sont payables à date d'anniversaire.

Mode de paiement :

- Chèque € Nom de la personne émettrice des chèques
- Espèce €

Pour les nouveaux adhérents UNIQUEMENT : le dossier doit être à jour avant la fin de la 3^{ème} semaine de cours, afin de ne pas se voir refuser l'accès à la pratique.

Pour les anciens adhérents : LE DOSSIER DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE RENDU COMPLET dès le 1^{er} cours de reprise.

Nous vous rappelons que seules les personnes à jour administrativement et de leurs cotisations sont membres et peuvent participer aux activités associatives.

4°/ LES AUTORISATIONS

Je soussigné (e)

- Autorise l'Association à prendre des photographies, à filmer ma personne, mon enfant dans le cadre de la promotion de l'Association Créer Son Bien-être / Sports Pour Tous
- Autorise mon enfant à quitter seul la salle
- Autorise mon enfant, à quitter la salle, accompagné de :

Signature de l'adhérent

Signature du représentant légal (pour les mineurs)

Fait à

Le